SETELCI

36 BP 136 ABIDJAN 26

CC N° 1332671

Objet : Mise en demeure  
  
 Monsieur,  
  
En dépit de plusieurs relances restées jusqu’à ce jour infructueuses, nous constatons qu’à la date de la présente, à savoir le **27 mai 2021**, vous nous devez toujours la somme de **3 290 661FCFA** ( Trois millions deux cent quatre vingt dix mille six cent soixante six francs CFA) au motif de factures impayées.  
  
Cette situation peu confortable nous impose la rédaction de la présente afin de vous signifier votre mise en demeure de nous régler ladite somme. Vous disposez pour cela d’un délai de dix jours à compter de la date de ce courrier, soit jusqu’au **05 juin 2021** pour procéder au paiement des sommes qui nous sont dues. Dans le cas contraire, nous autorisons notre service juridique afin de faire valoir nos droits.  
  
Dans le but de vous éviter des frais supplémentaires liés à cette procédure, nous vous informons de notre consentement à bien vouloir étudier toute résolution de cette mise en demeure par un accord à l’amiable ou une négociation qui inclurait un dédommagement et des intérêts conséquents aux préjudices subis par cette situation. Cet effort de notre part constitue notre dernière proposition avant le recours aux tribunaux compétents. Nous vous incitons donc à agir en conséquence.  
  
Dans l’attente de votre retour, nous vous prions d’agréer Monsieur, l’expression de nos sentiments les meilleurs.  
  
TANOH AHONON

Responsable administratif

Et financier